



Compte-rendu de l'EAP du Secteur Paroissial de Chalais, le 14 octobre 2020

PAROISSE DE CHALAISS

Réunion des membres des EAP locales à l'école Castel Marie

Le 14 octobre 2020

Présents : P. Joseph Dingboe, P Benoit Lecomte, Evelyne Durand, Tino Ralaivalo, Martine Foucher, Agnès Ballu, Josette Moulinier, Lison Jaillet, Mathilde Lusuy. Olivier de Guillebon, Michel Legrelle

En suivant l'ordre du jour :

Chapitre 3 de la charte diocésaine des Equipes d'Animation pastorale :

Nous réfléchissons sur le sens de notre mission au sein de l'EAP.

EQUIPE : faire équipe, être solidaire, travailler ensemble dans le même but.

ANIMATION : "anima" "âme" : être animé par la même Foi, vivre ensemble la réalité sacramentelle de l'Eglise.

PASTORALE : être au service de la communion ecclésiale en

- aidant l'ensemble de la communauté paroissiale à assurer sa mission d'évangélisation, de prière et de service auprès de tous.
- veillant à la mise en œuvre des orientations pastorales de doyenné
- servant une communion réelle entre tous les fidèles de la paroisse, dans la joie et la charité.
- reliant la vie de la paroisse à la vie et à la mission de l'ensemble du doyenné et au diocèse d'Angoulême.
- prenant en compte les réalités locales afin de discerner la place des chrétiens dans la société actuelle.

Membres EAP paroisse pour le 1er novembre

Il s'agit de constituer une Equipe d'Animation Pastorale pour la Paroisse d'Aubeterre- Brossac- Chalais.

Actuellement chacune des 3 communautés locales est animée par une équipe de 3 membres.

Le 1er novembre, avec l'érection de la Paroisse Aubeterre-Brossac-Chalais, les communautés locales enverront 2 membres choisis ou non dans les équipes locales pour constituer une EAP de la paroisse. Pour Chalais : Evelyne Durand et Tino Ralaivalo, pour Brossac : Agnès Ballu et Lison Jaillet et pour Aubeterre : Olivier de Guillebon et Mathilde Luzuy.

Ces 6 membres resteront en lien étroit avec leur communauté locale tout en œuvrant ensemble sous la responsabilité du père Joseph, au service de la Paroisse.

Divers

Les Assemblées paroissiales locales :

– A Brossac , elle a eu lieu le 6 octobre, 14 personnes étaient présentes avec le père Joseph, 4 excusées. Cette assemblée a été l'occasion de donner des informations sur la vie du doyenné, et de notre nouvelle paroisse. Nous y abordons aussi l'organisation de notre communauté : la célébration des obsèques, les équipes liturgiques, la chorale...

– A Chalais l'assemblée locale s'est tenue avant la messe du 11 octobre à 9h30 avec les parents des enfants du catéchisme. 25 personnes étaient présentes. Les échanges ont été riches.

– L'assemblée locale d'Aubeterre aura lieu le samedi 17 octobre à 16h30 avant la messe.

La feuille d'infos de la paroisse :

Nous souhaitons la préparer pour le début de chaque mois. Chacun doit veiller à donner les informations qui peuvent y être inscrites :

- agenda des événements de la paroisse et des faits marquants du doyenné et du diocèse.
- échos des communautés locales
- échos des travaux de l'EAP

La Fondation Notre Dame :

Le père Benoit Lecomte explique le but de cette fondation qui gère des dons dans le but de financer des projets d'intérêt général. Le diocèse d'Angoulême s'est vu doté d'une somme conséquente et nous sommes donc tous appelés à imaginer des projets qui pourraient être **utiles à tous** (attention, pas d'ordre cultuel !) et pour lesquels nous pourrions bénéficier d'un financement.

Les messes des fêtes de Noël :

Le 24 décembre à 18h à Chalais

à 21h à Brossac

le 25 Décembre à 10h30 à Aubeterre

Prochaine réunion de l'EAP de la Paroisse le mercredi 25 novembre à l'Ecole Castel Marie